Image not found or type unknown

licenciement économique dans deux semaines

Par **sentenza**, le **29/01/2009** à **21:20**

bonjour à tous, je vais subir un licenciement économique prochainement et je ne possède que de 4 mois d'ancienneté; aurai-je donc le droit aux ASSEDIC ? si oui combien de pourcent de mon salaire et combien de temps ? merci d'avance pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés